Remaudièrois

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Les actus du foyer PAGE 6

Save the date: la kermesse aura lieu le 24 juin 2023 PAGE 2

L'UNC de la Remaudière PAGE 8



INFORMATIONS MUNICIPALES



Edito

UN PARTENARIAT A ÉTÉ MIS EN PLACE ENTRE LA COMMUNE ET LE GROUPE BRIACÉ POUR UNE DURÉE DE 3 ANS (2022-2025).



En fonction des besoins de la commune, des élèves du lycée de Briacé vont être amenés à participer aux travaux d'aménagement de la commune.

Les premiers travaux pratiques pour ces élèves ont eu lieu début mars, au sein de la promenade Dany Laurent. Une manière pour les élèves de découvrir l'éco-pâturage pratiqué sur la commune. Les animaux installés dans la coulée assurent un entretien 100 % naturel des espaces verts, développent la biodiversité de la commune qui participe ainsi à la diminution de l'impact environnemental des travaux d'entretien (réduction de carbone, zéro traitement, zéro déchet, zéro bruit et fertilisation naturelle). Sous la surveillance et la vigilance des agents du service technique qui doivent assurer des contrôles réguliers, les animaux coulent des jours heureux sur notre belle commune de La Remaudière.

Appréciée par les riverains, la promenade Dany Laurent est une source de détente et de découverte pour les grands et les petits.



Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson 44430 LA REMAUDIÈRE Tél. 02.40.33.72.30 www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h Mercredi & jeudi : 9h à 12h30 Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Numéro astreinte week end et jours fériés : 07 57 42 65 82

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés en avril 2007 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

DÉBUT DES TRAUAUX À I A MAIRIF

En raison des travaux effectués dans la mairie, l'accueil se fera à compter du vendredi 14 avril dans la salle du conseil, accessible sur le côté du bâtiment face au parking. À compter de cette même date, les conseils municipaux se dérouleront dans la salle des loisirs.

CHACUN SES POUBELLES!

À plusieurs reprises, il a été retrouvé dans les poubelles publiques des sacs de déchets de la vie quotidienne d'une famille contenant notamment des couches pour bébé... Merci à chacun d'utiliser ses propres poubelles! Si votre bac n'est plus adapté car la composition de votre famille a changé, appelez le service déchets de la CCSL au 02.51.71.75.71 pour avoir des informations sur un éventuel changement de bac.



DÉJECTION CANINE

Pour rappel, chaque propriétaire de chien est passible d'une amende de 35 € si il ne ramasse pas les déjections de son animal.



INFORMATIONS MUNICIPALES



> Collecte des déchets
les mardi II (lundi férié) et lundi 24 avril.
> Collecte de sang
(prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang efs sante fr)
au Loroux Bottereau le vendredi 14 et mardi
18 avril de 16h à 19h 30 (8 Bd du Général
de Gaulle) et à Divatte sur Loire
vendredi 21 avril de 16h à 19h 30 (Bd Pasteur)

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE:

- M.PINEAU Jean-Claude Création d'une véranda 200, La Borderie
- M.ROBINEAU Emmanuel Modification de 3 façades et rénovation toiture tuiles + pose de 5 vélux 480, Le Chêne Moreau
- M.BRETON Maxime
 Création carport ossature bois avec toit plat
 7, rue Olivier de Clisson
- M.JANIN Florian
 Réalisation de clôtures
 (dont 2 mitoyennes) et pose
 d'un portail
 Impasse Demeter
- M.COLIN Cédric Remise en état de l'habitation existante Le Pré Bourneau

- M.MACÉ Raphaël Modification de façades d'une longère (sans création de logement)
 544, Le Chêne Moreau
- Mme GAUTREAU Paméla Changement fenêtres et pose de volets + changement porte d'entrée 715, La Hyardière



AGENDA 31 DES MANIFESTATIONS

01 – Chasse aux œufs Organisée par le comité des fêtes.

15 – Atelier « Des gestes qui sauvent » Organisé par la municipalité.

29 – Inauguration de la plaque nominativeOrganisée par l'UNC

ÉTAT CIUIL NAISSANCES



- Robin BOSSARD
 51, La Potardière
 Né le 5 février 2023
- Alba WALLET
 13, bis rue d'Anjou
 Née le 2 février 2023

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 07 avril pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de mai à communication@laremaudiere.fr



INFORMATIONS **MUNICIPALES**







Déploiement de la fibre sur la commune, comment être raccordé?

La fibre optique, pour quoi faire?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultanée sur les box internet et nécessitent un débit important. La fibre optique permet de transmettre les données à très grande vitesse et constitue aujourd'hui le réseau qui offre les meilleures performances.

Comment bénéficien de la fibre en 5 étapes?

- 1 Vérifiez si votre logement est éligible. Pour savoir si votre logement est prêt à être raccordé, rendez-vous sur numerique. loire-atlantique.fr et cliquez sur la carte « suis-je concerné ? ». Un point violet apparait sur votre logement? Vous pouvez dès lors souscrire un abonnement. La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. A vous de les contacter pour vérifier votre éligibilité à leurs offres.
- 2 Comparez les offres. Prix de l'abonnement, services associés, durée d'engagement, coûts de mise en service ou de location de box, frais de résiliations...

Plusieurs critères sont à prendre en compte pour trouver l'offre qui correspond le mieux à vos besoins.

- 3 Contractez un abonnement. Vous avez trouvé votre fournisseur d'accès à Internet ? Une fois votre contrat signé, votre opérateur vous propose alors un rendez-vous pour l'installation. Il est nécessaire que vous soyez présent à votre domicile le jour du rendez-vous.
- 4 Raccordez votre domicile. Le jour de RDV, le technicien récupère la fibre devant chez vous et l'achemine à l'intérieur de votre logement. Il vous fourni ensuite le matériel nécessaire (box). La durée d'installation varie en fonction de votre type d'habitation et des travaux nécessaires. Comptez entre 2 et 4 heures.
- 5 Profitez de la puissance de la fibre. Navigation sur smartphone, tablette, ordinateur, streaming vidéo, jeux en ligne, visioconférence... Grâce à la fibre optique, vous pouvez dorénavant profiter de tous vos écrans en simultané.

Comment raccorder une maison individuelle?

Pour les maisons déjà construites, la fibre suit le réseau de fils de téléphone classique. Soit les fils sont visibles et arrivent en hauteur sur votre façade, soit ils sont enterrés dans votre jardin. Afin que le technicien puisse intervenir, il est important que l'accès à la zone d'arrivée du téléphone soit dégagée. Pour les maisons neuves, si votre maison n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique classique, il est nécessaire, en tant que propriétaire, de procéder à des travaux de viabilisation pour acheminer le câble de fibre optique entre votre logement et le réseau du Département.

Comment retrouvez toutes les informations sur la fibre optique?

Pour connaitre toutes les actualités de la fibre, allez consulter le site numerique.loire-atlantique.fr ou par téléphone au 0 800 80 16 44.





Ateliers « Des gestes qui sauuent »

DEUX ATELIERS « LES GESTES QUI SAUVENT » AURONT LIEU LE SAMEDI 15 AVRIL DE 10H À 12H. L'UN DES DEUX SERA DÉDIÉ AUX GESTES QUI SAUVENT LES ENFANTS ET LES NOUVEAU-NÉS. LES ATELIERS SERONT ANIMÉS PAR LE SDIS.

Ils sont gratuits et ouverts à tous les Remaudièrois à partir de 10 ans. Il vous sera demandé de venir avec un tapis en mousse par personne.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 06 79 44 09 55. Nous vous donnons rendezvous 15 minutes avant le début des ateliers à la salle des loisirs.



Il ne reste plus beaucoup de places si uous êtes intéressé, dépêchez-uous de uous inscrire!





LES ACTUS DU FOYER

Uente de uiennoiseries



Les commandes sont possibles jusqu'au mercredi 19 avril à 14h. Nous vous attendons nombreux le 22 avril de 8h30 à 10h30 pour venir chercher vos commandes à la salle des loisirs.

Il reste des places pour le séjour ! Suite à des difficultés de réservation de camping pour La Rochelle (destination initialement prévue), les jeunes ont choisi La Barre de Monts (en Vendée) comme nouveau lieu de vacances.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Morgane, coordinatrice enfance-jeunesse, au 06 79 44 09 55.



Uiens passer tes uacances d'auril au foyer!

COMME POUR LES VACANCES DE FÉVRIER, LES DEMANDES D'INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS SERONT TOUTES PRISES EN COMPTE JUSQU'AU DIMANCHE 9 AVRIL.



Il est important de préciser l'ordre de préférence des activités.

Les familles recevront à partir du 10 avril un mail confirmant ou non l'inscription de leur enfant à l'activité. Au-delà du 9 avril les demandes d'inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des demandes et en fonction des places restantes.

LE FOYER RECHERCHE UN(E) ANIMATEUR-TRICE POUR LA PREMIÈRE SEMAINE DES VACANCES D'AVRIL DU 17 AU 21 ET POUR 3 SEMAINES EN JUILLET DU 10 AU 28, AVEC UN SÉJOUR DU 24 AU 28.

 \bigcirc

Les horaires de travail seront de 14h à 18h tous les jours avec en plus deux matinées et deux soirées de travail pour un total de 35h hebdomadaire.

Pour plus de renseignements, contactez la coordinatrice enfance-jeunesse au 06 79 44 09 55.







Pour se garantir de disposer d'une équipe Apel sur motivée et au complet, nous avons décidé, en accord avec l'équipe enseignante, d'avancer la kermesse au samedi 24 juin. Merci à tous de prendre note. Nous comptons sur vous ! L'équipe Apel

Les vacances pour vos enfants avec UIVAL, c'est tout naturel !...

VIVAL, ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SOUTENUE PAR LA CCSL, ORGANISE À NOUVEAU CETTE ANNÉE, SES DIFFÉRENTS SÉJOURS DE VACANCES POUR ENFANTS EN HAUTE-LOIRE, À ST JULIEN D'ANCE, AU CŒUR DE L'AUVERGNE :

COLOS ENFANTS (enfants nés entre 2012 et 2015) :
 "Un bol d'oxygène en pleine nature!"

Deux formules : du 8 au 15 juillet ou du 8 au 21 juillet 2023 (hébergement au sein de la maison) : activités et jeux de pleine nature, canoë-kayak, viaferrata, bivouac, rando, veillées ...

- Tarif pour 8 jours : 420 € CCSL 437 € hors CCSL (dont 5 € d'adhésion)
- Tarif pour 14 jours : 722 € CCSL 756 € hors CCSL (dont 5 € d'adhésion)
- CAMP PRE ADOS (enfants nés entre 2009 et 2011) : "
 Le goût de l'aventure"

du 8 au 21 juillet (hébergement sous tente 3-4 personnes ou dans la maison en cas de mauvais temps) : activités "nature", mini-camp avec canyoning et via-ferrata, bivouac, grands jeux, rallye, soirées animées...

- Tarif pour 14 jours : 784 € CCSL- 823 € hors CCSL (dont 5 € d'adhésion)

Présence de Michel MOUILLE, animateur en éducation à l'environnement pour les activités de sensibilisation à l'environnement, de découvertes de la faune et de la flore

de ce milieu de moyenne montagne et pour des activités autour de la cuisine alternative.



N'hésitez pas à aller consulter notre site : www.colonievacances-auvergne.fr pour plus d'informations. Inscription en ligne uniquement sur le site www.colonievacances-auvergne.fr

- Contact pour les séjours assovival.colo@yahoo.com
- Contact association : associationvival@yahoo.fr

Au plaisir de vous rencontrer et de faire découvrir un joli petit coin d'Auvergne à vos enfants !



LA UIE DES ASSOCIATIONS





L'UNC de la Remaudière

EN COLLABORATION AVEC LA MUNICIPALITÉ

Prévoient l'inauguration de la plaque nominative sur le monument aux morts :

le samedi 29 avril à 10h30 RDV au cimetière.

En présence du Souvenir Français, de nos élus et UNC de l'ancien canton du Loroux-Bottereau. Avec la participation du CME Conseil Municipal des Enfants et leur drapeau qui honoreront les tombes de nos morts pour la France enterrés dans le cimetière de la Remaudière.

Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie offert par la municipalité dans la salle paroissiale.

Cette cérémonie mémorielle est ouverte à tous.





INFORMATIONS DIVERSES





Exposition: « Portraits de jeunes »

LE CENTRE SOCIOCULTUREL LOIRE-DIVATTE, PATRICIA BASSEN ET LES SERVICES JEUNESSE DES COMMUNES DE DIVATTE-SUR-LOIRE, DU LOROUX-BOTTEREAU, DU LANDREAU, DE SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES ET DE LA REMAUDIÈRE VOUS INVITENT À DÉCOUVRIR L'EXPOSITION PHOTOS "PORTRAITS DE JEUNES" DU 17 AU 28 AVRIL 2023 À L'ESPACE JEUNES DU LOROUX BOTTEREAU.

Tout au long de l'année 2022, les animateurs jeunesse des cinq communes se sont rendus dans les espaces fréquentés par les jeunes 15-25 ans accompagnés de Patricia Bassen, photographe et réalisatrice. Lors de ces rencontres, ils ont pu échanger avec eux, autour de leurs centres d'intérêts et passions avant de marquer l'instant d'une photo.

L'exposition présente 25 portraits photographiques qui célèbrent la diversité et la richesse de notre jeunesse. Chaque photo étant accompagnée d'un petit texte, extrait de l'échange et valorisant pour le jeune. Le projet a été initié et coordonné par le centre socioculturel Loire-Divatte. Les photos réalisées par Patricia Bassen, photographe et réalisatrice.

La CAF, le Département et La D.S.D.E.N de Loire-Atlantique ont participé au financement de ce projet.

Exposition du 17 au 28 avril 2023 du lundi au vendredi de 10h à 18h. Adresse : foyer de jeunes du Loroux Bottereau, rue d'Anjou – 44430 Le Loroux Bottereau. Exposition gratuite. Contact et renseignements : mde@loroux-bottereau.fr - 02 40 56 63 93 Vernissage le vendredi 14 avril à partir de 19 heures

Le Centre Socioculturel Loire-Diuatte

Pour retrouver tous les évènements du CSC pour le mois d'avril, rendez-vous sur leur site : https://assoloiredivatte.centres-sociaux.fr



RÉOUUERTURE EN AURIL DE DIUAQUATIC

APRÈS LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'ENVERGURE, LA PISCINE INTERCOMMUNALE DIVAQUATIC OUVRE SES PORTES LE 17 AVRIL 2023 AU PUBLIC.



La Communauté de communes Sèvre & Loire possède de nombreux services à la population, dont deux équipements aquatiques complémentaires l'un de l'autre, que ce soit en termes d'activités proposées et d'infrastructure ou en termes de situation géographique sur le territoire.

En ce début mars, les différents artisans en appui des services intercommunaux sont à pied d'œuvre pour ouvrir dans les temps l'équipement aquatique en avril prochain.

Après 19 mois de travaux dont 14 de fermeture, la réouverture de Divaquatic se déroulera en plusieurs phases.

Tout d'abord, une ouverture partielle avec l'accès aux bassins intérieurs pour les activités aquatiques est prévue le 3 avril ; puis les collégiens auront accès aux activités, le 11 avril.

Enfin, l'accès total à l'ensemble de l'équipement (bassins intérieurs et bassin nordique) sera possible à compter du 17 avril et ce, pour tous les publics (élèves et nageurs). Nous vous attendons nombreux à partir de cette date pour découvrir votre bel équipement!

L'équipe Piscines se tient à la disposition du public pour plus de renseignements ou pour s'inscrire à Naïadolis à Vallet ou à Divaquatic au Loroux-Bottereau.

Il y aura deux moments forts pour inaugurer ce beau projet :



- Le 31 mars, une inauguration avec les entreprises, les partenaires financiers, la presse, ainsi que les élus et les services ayant contribué au projet.
- Le 3 juin entre 10 h et 18h, avec un temps fort avec des animations en intérieur et en extérieur pour les baigneurs avec du théâtre, du cirque, des arts de rue, des structures aquatiques gonflables...



Saue the date

UNE JOURNÉE DE FÊTE POUR LA RÉOUVERTURE DE DIVAQUATIC, LE 3 JUIN 2023.

En ce début mars, les corps de métier sont toujours à pied d'oeuvre pour ouvrir début avril l'équipement.

Pendant ce temps, les équipes de la Communauté de communes Sèvre & Loire organise la réouverture, le temps festif pour le public et l'inauguration officielle.

Contact usagers : renseignements pour les deux piscines directement a la piscine Naïadolis aux heures d'ouverture.

- Piscine Naïadolis, 7 bis Boulevard Evariste Dejoie 44330 Vallet
- Par tel: 02 40 33 77 21
- Site internet : https : //piscine.Cc-sevreloire.Fr/
- Email : piscines@cc-sevreloire.Fr



Aide à l'achat d'un uélo électrique

POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE ATTRIBUE UNE AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, UN VÉLO-CARGO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, OU UN VÉLO PLIANT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE.

Cette aide est réservée aux habitants de la CCSL en fonction des conditions de ressource. Une seule subvention, non renouvelable, sera attribuée par foyer fiscal.



Le bénéficiaire devra faire parvenir son dossier de demande de subvention complet auprès de la Communauté de communes Sèvre & Loire :

Communauté de Communes Sèvre et Loire Service Mobilité 84 rue Jean Monnet - 44450 Divatte-sur-Loire ou par courrier électronique à l'adresse mobilites@cc-sevre.loire.fr.

Les dossiers seront instruits dans l'ordre d'arrivée par les services de la Communauté de communes Sèvre & Loire sous réserve du respect des conditions d'éligibilité au dispositif et dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.

Le bénéficiaire sera informé par courrier électronique des suites données à sa demande.

Le versement de la subvention sera effectué par virement bancaire dans un délai de trois mois maximum après réception d'un avis d'attribution positif. Dans le cas où le dossier s'avérerait incomplet, le bénéficiaire disposera d'un délai d'un mois pour apporter la ou les pièce(s) manquante(s). Passé ce délai d'un mois, sans retour de la ou les pièce(s) manquante(s), le dossier sera réputé définitivement incomplet et la subvention ne pourra être accordée.

Pour retrouver toutes les infos :

https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/une-aide-pour-lachat-dun-velo-electrique

Regard sur nos uillages

LA BREVÈRE / 6^E PARTIE

Incorporé pour le Service militaire de 2 ans en octobre 1908, Pierre a rejoint à 21 ans son régiment à Lorient. Il fut mis en disponibilité de l'armée à l'issu de son service.

En 1913, Il se maria avec Marie Merleau du Bois des Touches qui vivait avec ses parents agriculteurs, propriétaires de leur Borderie. La vie semblait sourire à nos jeunes mariés.

C'était sans compter le conflit qui se préparait avec l'Allemagne. Pierre, mon grand-père, fut rappelé à l'activité le 1er août 1914 et fut envoyé sur le front du 6 août jusqu'au 7 septembre 1914 où il fut blessé. Soigné et renvoyé sur le front, il fut de nouveau blessé le 9 octobre 1915.

Réformé temporairement pour plaie perforante du poumon droit occasionnant des crises violentes d'asthme (...toute sa vie), il en gardera des séquelles.

De bonnes nouvelles l'attendaient dans les années d'aprèsguerre : les naissances de 2 garçons Pierre en 1920, Jean mon père en 1921 et celle de Marie-Josèphe en 1925.

Sur le plan professionnel, de plus en plus l'entraide était de mise et constatant l'évolution du machinisme agricole, les agriculteurs de la Remaudière créèrent le 9 juillet 1922 une Société Coopérative Agricole. Il s'agissait de façon économique d'accéder aux matériels de battage qui apparaissaient ces dernières années : une locomobile (appelée communément la chaudière), une batteuse et le monte-paille, assurant ainsi beaucoup moins de pénibilité au travail, adieu le fléau et le rouleau à dépiquer.

1924 marqua le décès de mon bisaïeul Pierre Marie PETITEAU à l'âge de 69 ans. Il s'ensuivit l'héritage à part égale de ses 2 enfants, Pierre resté à la ferme et Marie mariée à Jean-Baptiste Gouleau de la Pierre Blanche à Landemont. Le partage porta sur l'ensemble des superficies bâties de la borderie de la Brevère à l'exception d'une petite dépendance cadastrée 330 appartenant à Joseph Cussonneau père d'Eugène 2, à laquelle il fallait ajouter la dépendance du Village des Mays, ainsi qu'une partie des terres environ 7ha 80, le reste 2 ha 40 étant partagé entre du fermage et de la « vigne à complant ». Le partage fut prononcé à l'avantage de mon grand-père qui conserva tous les bâtiments et la moitié des terres, moyennant le versement d'une soulte compensatrice à sa sœur. Par ailleurs, comme elle se trouvait trop éloignée pour exploiter ses terres, elle les laissa en fermage à son frère.

En 1928, l'électricité arriva à La Remaudière par la route de la Chapelle-Basse-Mer. Mon grand-père saisit l'occasion pour la faire installer dans les principaux logements de la ferme. Pour la Grande Maison, un point lumineux fut installé pour chacune des trois pièces principales dont deux « montée-descente », un allume feu électrique à côté de

la cheminée et une prise de courant dans le grenier pour y brancher une baladeuse ou autre chose (on ne sait jamais avec le progrès...). Pour la petite maison, un point lumineux seulement fut installé, l'arrière cuisine appelée le débarras n'en avait



pas besoin. Pour l'étable et la grange, après avoir fait un trou dans le mur de refend, on installa simplement un point lumineux pour les deux dépendances.

Dans mon enfance, mon père me contait cette arrivée électrique qui ne manquait pas d'intérêt pour les amis, les voisins qui venaient faire les curieux et les grands parents veillaient à ce que leurs deux garçons allumaient les lampes à tour de rôle. Par contre, ma grand-mère avait du mal à utiliser l'allume feu, elle ne s'habituait pas aux décharges électriques que procurait l'appareil, elle préférait ses allumettes.

En 1932, mon Grand-Père reçut une médaille de reconnaissance, pour la production laitière d'une de ses vaches, qualifiée d'exceptionnelle, par les Sénateurs de Loire Inférieure, remis le 17 janvier à l'occasion de la remise de la légion d'honneur à notre Maire Jean Sécher par les Sénateurs Ligné et François ST Maur également Maire de la Boissière.

En 1946, les deux fils se marièrent. Pierre l'ainé avec Anne -Marie Merleau, ils prirent la ferme de ses beaux-parents à la Renouère, Jean mon père avec Madeleine Garçion qui prirent celle de la Brevère. Les bâtiments de la Borderie évoluèrent. L'étable fut agrandie, le sol bétonné, les « pâlîtes » en bois remplacés par du béton armé, les deux hangars agrandis, et deux poulaillers furent créés avec des clapiers à lapins. Un nouveau pressoir hydraulique remplaça le pressoir long fût, deux maies et une cuve furent réalisées en béton armé. Les pierres relatives à la réalisation provenaient des carrières du Grand-coteau et du Pont-aux-Annes, la chaux éteinte du trou à chaux du Grand-Vivier.

J.P. descendant de Bordier

